

CONVENTION DE STAGE

dans le cadre du BPJEPS AGFF du CESA

le CESA est une école de formation habilitée par la DRJS Ile de France
(6 Organismes habilités en IDF : UCPA, IMF, GTF, CRIFO, CREPS, CESA)



La formation BP se déroule de juin 2008 à mai 2009

Cette formation se déroule selon le principe de l'alternance :

- en club du lundi, mardi, vendredi et samedi
- en centre de formation les mercredi et jeudi

Chaque semaine, le stagiaire effectue 15 heures en club et 15 heures en centre de formation

Dans le cadre du stage, le stagiaire peut exercer les activités suivantes :

- animation de cours collectifs
- animation du plateau de musculation
- participation au fonctionnement du club

En club, le stagiaire est accompagné par un tuteur (éducateur sportif), pour des actions de formation.
La formation du stagiaire est prise en charge par le club.

QUELQUES POINTS DE REPERES :

Le stagiaire reste financièrement très intéressant par rapport au coût d'un éducateur diplômé.

exemples :

coût global d'un éducateur sportif					
exemples de taux horaire brut en €	nombre d'heures par semaine	salaire brut	cotisations patronales	coût global mensuel pour le club	coût global annuel pour le club
15	15	974 €	399 €	1 374 €	16 484 €
20	15	1 299 €	533 €	1 832 €	21 979 €
25	15	1 624 €	666 €	2 289 €	27 474 €

coût global d'un stagiaire				
coût de la formation	nb d'heures par semaine en club	coût horaire global (700 h/an)	financement sur 12 mois soit :	coût global annuel pour le club
6020 € HT	15 h/sem	8,6 / h	502 / mois	6020 € / an

Pour plus d'informations, contactez Julien Le Coq au 06 63 06 87 00.

LE CESA - 20, rue Jean Moulin - 93260 LES LILAS - 01 43 63 79 23 - lecesa.free.fr / lecesa@free.fr